



SYNTEF-CFDT
Syndicat National Travail Emploi Formation

Ministère du Travail, de l'Emploi,
de la Formation Professionnelle
et du Dialogue Social

Fédération PSTE

27 juin 2019

Déclaration préalable CAP IT du 27 juin 2019.

Après des mois de tergiversations et d'absence de dialogue social, la réforme de l'Organisation Territoriale de l'Etat est engagée selon une méthode maintenant bien rodée : fuites organisées et silence de l'Administration avant la publication de circulaires couperets.

L'année de célébration du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail et alors que les citoyens demandent un service public plus proche de leurs besoins, notre Gouvernement décide donc de réformer son Ministère du travail en sacrifiant l'échelon Départemental de nos services.

Ainsi le ministère programme en réalité la fin des DIRECCTEs, sous couvert d'une politique plus inclusive au sein du service public de l'insertion, placée dans des DDI, sous l'autorité hiérarchique des préfets.

Certes, une meilleure coordination avec les services en charge de la cohésion sociale, notamment pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ou de la politique de la ville, est souhaitable.

Mais rien ne justifie ce démantèlement et sacrifice sur l'autel de la performance de l'action publique !

Le SYNTEF-CFDT rappelle que les perspectives de cette nouvelle réforme sont inquiétantes tant pour les agents que pour la qualité du service rendu aux usagers et se surajoutent à la casse déjà en cours, rappelons :

- des suppressions de postes à venir en sections d'inspection ; la part des agents de contrôle se réduisant à la « portion congrue » au détriment des salariés les plus précaires et de l'effectivité du droit. Qu'elles sont loin les ambitions du Plan de développement et de modernisation de l'inspection du travail de 2006 !

- la non reconduction du plan de transformation d'emploi des contrôleurs du travail et le refus de la négociation pour accompagner les quelque 900 agents qui sont encore dans ce corps sans avenir illustrent la volonté du gouvernement de s'attaquer aux agents de la fonction publique et aux valeurs du service public qu'ils portent,
- les agents des services en charge des politiques de l'emploi au sein d'une entité de « l'insertion et de la cohésion sociale », inquiets de l'annonce d'une nouvelle vague de transfert de compétences, non garante de l'égalité territoriale,
- une organisation du système de l'inspection du travail à définir au sein d'une direction départementale interministérielle : continuera-t-il à « faire système » ? la ligne hiérarchique régionale sera-t-elle en capacité de protéger les agents de contrôle des influences extérieures indues ?
- un service public de renseignement en droit du travail pas certain de résister face au développement des plateformes téléphoniques, de numéros uniques et du code numérique,
- une nouvelle vague de mutualisation des services supports en interministériel qui augure encore des suppressions de postes.

La CFDT déplore une nouvelle fois, qu'en l'absence de tout dialogue social, cette réforme soit menée dans la précipitation, sans concertation, avec pour conséquence un mal être grandissant et palpable dans les services.

Le calendrier très contraint de la réforme et l'absence de lisibilité renforcent la dégradation des conditions de travail des agents qui restent malgré tout profondément attachés au service public du travail et de l'emploi.

Notre Ministre doit entendre le malaise prégnant dans ses services, tant en administration centrale que dans les territoires, et restaurer rapidement les conditions d'écoute et de dialogue nécessaire avec les agents qui œuvrent au quotidien pour l'insertion, l'emploi et le développement des entreprises.

Le SYNTEF-CFDT demande que le comité technique ministériel qui se tiendra sous la présidence de la ministre du Travail, le 16 juillet, apporte enfin des réponses aux agents après la parution des deux circulaires portant réforme des administrations centrales et des services déconcentrés.

LISTE APTITUDE CRIT

NOM	Prénom	Résidence administrative
RICHARD	Dominique	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes-UD43
RACANO	Brigitte	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes-UD01
MILLION-ROUSSEAU	Yvette	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes-UD73
VIOSAT	Isabelle	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes-UD69
ROCHE	Marie	DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes-UD26
ANDRE	Françoise	DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté-UD89
FOSTIER	Pierre	DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté
LE MAO	Bernard	DIRECCTE Bretagne-UD29
COZIC	Ronan	DIRECCTE Bretagne-UD22
MOUHOU	Laurence	DIRECCTE Bretagne-UD35
DAMOUR	Ghislaine	DIRECCTE Centre-Val de Loire-UD18
GRASLIN	Bruno	DIRECCTE Centre-Val de Loire-UD37
PIERROT	Dominique	DIRECCTE Grand Est-UD57
PERRIN	Jean-Paul	DIRECCTE Grand Est-UD55
RUNG	Sandra	DIRECCTE Grand Est-UD57
GARNIER	Myriam	DIRECCTE Grand Est-UD52
LESAFFRE	Martine	DIRECCTE Hauts de France-UD59L
PECOU	Véronique	DIRECCTE Hauts-de-France-UD59V
HUSTE	Christian	DIRECCTE Hauts-de-France
POMMART	Catherine	DIRECCTE Hauts de France UD 59 Lille
HADJAM	Virginie	DIRECCTE Hauts de France-UD62
HUSSON	Didier	DIRECCTE Ile-de-France-UD92
LETONDEUR	Nadège	DIRECCTE Ile-de-France-UD94
MALLEVRE	Philippe	DIRECCTE Ile-de-France-UD75
SENGUE-BOLLO	Odette	DIRECCTE Ile-de-France
GRAILLOT	Pascal	DIRECCTE Ile-de-France-UD91
ROUSSEAU	Caroline	DIRECCTE Ile-de-France-UD77
COLLON	Christine	DIRECCTE Ile-de-France-UD78
ALBANESE	Yolande	DIRECCTE Ile-de-France-UD95
RICHARD	Bénédicte	DIRECCTE NORMANDIE
QUINQUENEL	Martine	DIRECCTE Normandie UD 14
LARSONNEUR	Sylvie	DIRECCTE Normandie-UD50
PAREY	Nicole	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine-UD40
LEROY	Isabelle	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine-UD24
LE MONNIER	Josiane	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine-UD87
FAYADAS	Laurence	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine
FARAVARI	Françoise	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine-UD17
OMBRET	Jean-Michel	DIRECCTE Occitanie-UD09
JOVELLAR	Martine	DIRECCTE Occitanie-UD46
ZUCKMEYER	Annie	DIRECCTE Occitanie-UD31
BACHIR	Hordia	DIRECCTE Occitanie-UD34
VIAL	Sophie	DIRECCTE Occitanie UD 34
BLANCHARD	Geneviève	DIRECCTE Pays de la Loire
BAUCHET	Françoise	DIRECCTE Pays de la Loire
SINIBALDI	Marguerite	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur-UD83
RUSSO	Valérie	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur
GONIN	Véronique	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur-UD13
CAPRO-PLACIDE	Sonia	DIECCTE Martinique
JIACOPETTI	Gisèle	DCSTEP de St-Pierre et Miquelon
LEFRANCOIS	Laurent	DIRECCTE Centre-Val de Loire-UD28

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP

Isabelle SERRES – UD Aveyron
Philippe SUCHODOLSKI – UR Hauts de France
syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

WWW.SYNTEF-CFDT.COM

✂ JE DESIRE ADHERER A LA C.F.D.T.

Nom : **Prénom :**
.....

Domicile :
.....
.....

...
Téléphone : **E-mail :**
.....

Lieu de travail :
.....
Téléphone : **E-mail :**
.....

A retourner à :

SYNTEF-CFDT 7, avenue Duquesne PARIS 07
Tél : 01 40 52 02 11 – Mail : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr